



Metz, le 20 mai 2021

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après la fiche d'inscription pour la deuxième année de classe préparatoire ECS (2) concernant votre fille/votre fils pour l'année scolaire 2021/2022.

Le conseil de classe décidera du passage de votre fille/votre fils en seconde année le 29 juin 2021.

Les étudiants ayant postulé sur la plateforme PARCOURSUP peuvent attendre la décision du conseil de classe pour finaliser leur projet.

Chaque étudiant de CPGE devra s'inscrire à l'**Université de Lorraine**. Les boursiers sont exonérés des frais mais doivent effectuer les démarches comme les autres étudiants. Les modalités d'inscription seront communiquées courant septembre.

Différentes formalités seront à accomplir dès la rentrée, avant que l'inscription ne soit définitive :

- Un chèque de participation aux frais de reprographie et d'impression d'un montant de 43 € sera à établir à l'ordre de « association Taupe Poncelet » (association des étudiants du Lycée Fabert).
- Pour les boursiers, la notification provisoire de bourse doit être déposée au secrétariat des classes prépas dès la rentrée, le premier versement s'effectuera fin septembre.
- La fiche de réinscription complétée
- La fiche internat pour les internes ou ceux qui souhaitent le devenir en 2020/2021.

Ces documents sont à envoyer par voie postale ou à déposer au secrétariat avant le 09 juillet 2021 à :

LYCEE FABERT Secrétariat des classes préparatoires 12, rue St Vincent 57000 METZ

Le jour de la rentrée, il faudra avoir la carte d'accès au lycée pour permettre la mise à jour.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Proviseur Adjoint,

S. NISI